

## CONSEILS ET INFORMATIONS....

*Afin de veiller au bien-être des promeneurs et à la tranquillité des espèces animales et végétales présentes sur le terrain, n'oubliez pas de lire les recommandations suivantes :*

*Soyez éco-responsable ! Respectez les lieux et veillez à ne pas laisser de déchets sur votre passage, ne cueillez pas de fleur, ne coupez pas de branche, ne fumez pas dans les zones boisées.*

*Couvrez-vous les jambes, en pleine nature, vous pourrez rencontrer branches, ronces ou buissons épineux.*

*Portez de bonnes chaussures Des chaussures de sport ou de course vous assureront un bon maintien.*

*Emportez de quoi vous hydrater ! Pensez à boire régulièrement tout au long de votre parcours.*

*Ne jouez pas sans votre carte, elle vous permet de vous situer sur le terrain et d'évaluer les distances.*

*Le chemin le plus rapide n'est pas toujours la ligne droite.*

*Attention au cheminement sur la route.*

*Quand vous n'êtes pas sur le bon chemin, sachez revenir au dernier point connu*

*Les utilisateurs du parcours sont responsables de leurs faits et gestes.*

*Les gestionnaires du parcours ne peuvent, en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident.*

**Numéros d'urgence :18 ou 112**

**Apprenons à cohabiter avec les autres usagers du territoire (chasseurs, pêcheurs, propriétaires, ...)**

## Renseignement et information

**Espace Animation « Les Muriers »**

**☎ : 04.67.23.46.30**

**📞 : 06.83.85.24.60**

**✉ : [animation.avenne@pierre-fabre.com](mailto:animation.avenne@pierre-fabre.com)**

**Office de tourisme d'Avène**

**☎ : 04.67.23.43.38**

**✉ : [avenne@tourisme-grandorb.fr](mailto:avenne@tourisme-grandorb.fr)**

## Nos partenaires



STATION THERMALE  
**Avène**



## PARCOURS D'ORIENTATION PERMANENT

**Avène est un lieu d'une grande richesse patrimoniale et naturelle qui en fait un endroit idéal pour la pratique de l'orientation. Grâce aux différents parcours balisés, découvrez à votre rythme, les richesses de ce lieu naturel hors norme !**

Le parcours d'orientation est une activité de pleine nature qui consiste à découvrir des balises (point de contrôle) situées sur le terrain, par le cheminement de son choix, en se servant d'une carte et éventuellement d'une boussole.

Les balises sont des boîtiers numérotés, en bois ou en plastique, permettant de vérifier si on est au bon endroit. Ils sont munis d'une pince « codée » pour valider le passage à la balise.

Par la diversité des circuits proposés, le parcours d'orientation est destiné à tous les publics.

**Rouge** : Parcours plus long, plus technique dans le cheminement et la recherche des balises

**Distance : 7 kms, dénivelé : 350m, temps de parcours moyen en marchant : 2h (temps donné à titre indicatif hors temps de recherche des balises)**

**IMPORTANT** « Parcours fermé (non praticable) les mercredis, samedis et dimanches du 01 septembre au 31 janvier

### Les différentes balises



Sur la carte, la balise est matérialisée par un cercle au centre duquel se situe l'élément caractéristique du terrain choisi par le traceur (un rocher, un arbre particulier, ...).

### La carte de CO

En Course d'Orientation, on utilise des cartes spécifiques dont la caractéristique principale est d'être très détaillée avec une légende particulière

**32 34 35 36 37 38 39 48 52 53 54 55 59 60 61 62 66 68**

**70**

**Echelle 1/5000  
Equidistance 10m**

**Loupe echelle  
1/2500**



### LÉGENDE

	Route Principale		Route secondaire
	Route		chemin piéton pavé
	chemin carrossable		Chemin
	Sentier		sentier peu visible
	pont		passage dans bâtiment
	Construction		ruine
	Clôture franchissable		infranchissable
	Borne		objet particulier
	vierge		tas de pierre
	Ligne électrique		Ligne Haute tension
	Mur en pierre		en ruine
	Courbe de niveau		talus
	Dépression		colline
	Butte		trou
	ravin		terrain accidenté
	petit rocher		grand rocher
	pierrier		zone rocheuse
	Falaise infranchissable		franchissable
	Source captée, puit		source
	élément particulier		
	Lac		marais
	ruisseau		
	Végétation: course difficile		impénétrable
	Sous-bois: course difficile		course très difficile
	Forêt		arbre isolé
	souche		
	Terrain découvert		encombré
	Terrain semi-ouvert		encombré
	Parkings		terrain cultivés
	zone d'habitations		zone pavée
	Limite précise		imprécise
	pénétrabilité de la forêt		
	100 %	80 % à 60 %	60 % à 20 %
	20 % à 0 %	et de la végétation basse	

- Définitions:
- 32: limite de végétation
  - 34: haies côté nord
  - 35: muret en haut
  - 36: ancienne porte du village fortifié
  - 37: cours de la mairie, angle S-O
  - 38: moulin côté sud
  - 39: rocher côté ouest
  - 48: rocher côté nord
  - 52: rocher côté est
  - 53: rocher côté est
  - 54: rocher particulier côté sud
  - 55: falaise côté nord
  - 59: pied de falaise
  - 60: muret-escalier côté est
  - 61: rocher côté nord-est
  - 62: falaise extrémité sud-ouest
  - 66: arbre particulier
  - 68: arbre particulier
  - 70: arbre particulier

Carte d'orientation aux normes ICF  
 Réalisation: O. GOUDARD  
 Distribution: SNC VAL D'ORD  
 Service d'assistance aux Maires  
 tel 04 67 23 46 30  
 La possession de cette carte ne  
 donne pas un accès permanent au  
 parcour.  
 Une autorisation doit être demandée.  
 Toute reproduction, même partielle,  
 est interdite.  
 mai à octobre 2021

**CARTE D'ORIENTATION**

Pierre Fabre